

LUNDI 24 août 2026



*Bienvenue à
e'ISFEC!*

Mot d'accueil



- ❑ **Gérald Alberici : Directeur de l'ISFEC Île-de-France.**
- ❑ **Pierrick Chatellier : Directeur diocésain de Seine-Saint-Denis.**
- ❑ **Père Laurent Stalla Bourdillon : prêtre accompagnateur.**
- ❑ **Laurence Tricot Karl : Adjointe de direction à l'ISFEC.**

REUNION D'INFORMATION DES PROFESSEURS STAGIAIRES CAFÉPIENS



9h-11h

**FÉLICITATIONS À TOUS
POUR VOTRE RÉUSSITE AU CONCOURS
ET
BIENVENUE À L'ISFEC !!!**



BIENVENUE À L'ISFEC !!!



ISFEC Île-de-France

39 rue Notre-Dame
des Champs



L'année de formation poursuit **3 objectifs majeurs** :

01

Compétences

Développer les compétences professionnelles nécessaires aux attendus actuels de la profession.

02

Certification

Permettre à chaque lauréat de valider son concours et d'obtenir sa certification.

03

Carrière

Entrer dans un processus de formation tout au long de sa carrière professionnelle.



Information importante : Lauréats à mi-temps

Pour les lauréats affectés à mi-temps en établissement scolaire ayant déjà un master, la validation du **DU (Diplôme Universitaire)** est un atout majeur valorisant l'année de formation.

LES ENJEUX DE LA FORMATION



Pour être titularisé au 1^{er} septembre 2027 le professeur stagiaire doit **avoir validé son année de professionnalisation et être en poste sur au moins un mi-temps d'enseignement.**

**UNE PARTICIPATION INDIVIDUELLE A LA PROCEDURE DE
MOUVEMENT DES MAÎTRES SERA OBLIGATOIRE !**

LAURÉATS BAC +5 : modalités.

**Agent contractuel de l'état rémunéré à temps plein
(pas de cumul de fonction)**

Titulaire d'un master MEEF

OU

**Titulaire d'un master (ou
équivalent) non MEEF ...**

Ou parent d'au moins 3 enfants

Ou sportif de haut niveau

Ou concours 3eme voie ...

OU

**Ancienneté dans l'enseignement
inférieure à 18 mois.**

(durant les 3 dernières années)

- **Temps plein en établissement.**
- **12 jours perlés de formation à l'année.**

**Ancienneté dans l'enseignement
supérieure à 18 mois.**
(durant les 3 dernières années)

- **Mi temps en établissement**
- **Mi-temps en formation**

LAURÉATS BAC +3 : modalités.

Titulaire d'une licence



Etudiant en master M1 ME2 à
temps plein
12 semaines de stage

OU

Titulaire d'un master 1 MEEF



- Mi temps en établissement
- Mi-temps en formation en M2 M2E

OU

Titulaire d'un master 1 autre que
MEEF



Etudiant en master M1 ME2 à
temps plein
12 semaines de stage
ou en M2 M2E et à mi-temps
en établissement mi-temps en
formation.

LAURÉATS BAC +3 : modalités.

**Titulaire d'un master MEEF
Ou titulaire d'un master non
MEEF avec 18 mois
d'expérience dans
l'enseignement dans la
discipline du concours.**



- Temps plein en établissement.
- 12 jours perlés de formation à l'année.

OU

**Titulaire d'un master autre
que MEEF**



- Mi temps en établissement
- Mi-temps en formation DU

Professeurs à mi-temps en établissement (DU et M2E)

ACADÉMIES DE PARIS &
CRÉTEIL

Lundi & jeudi

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Mardi & jeudi

Temps complet en établissement

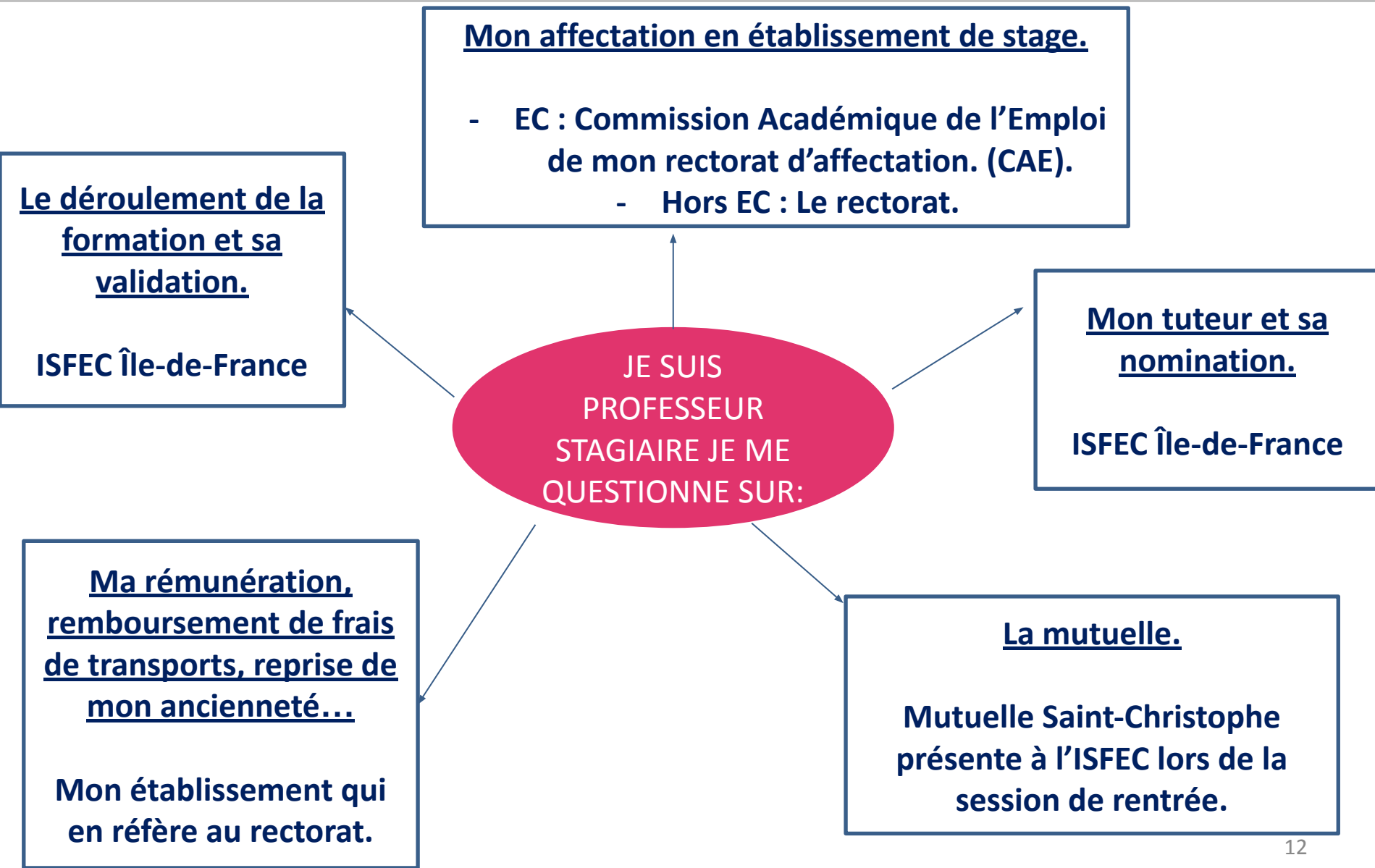
Jours perlés et mobiles

Communs aux trois académies.

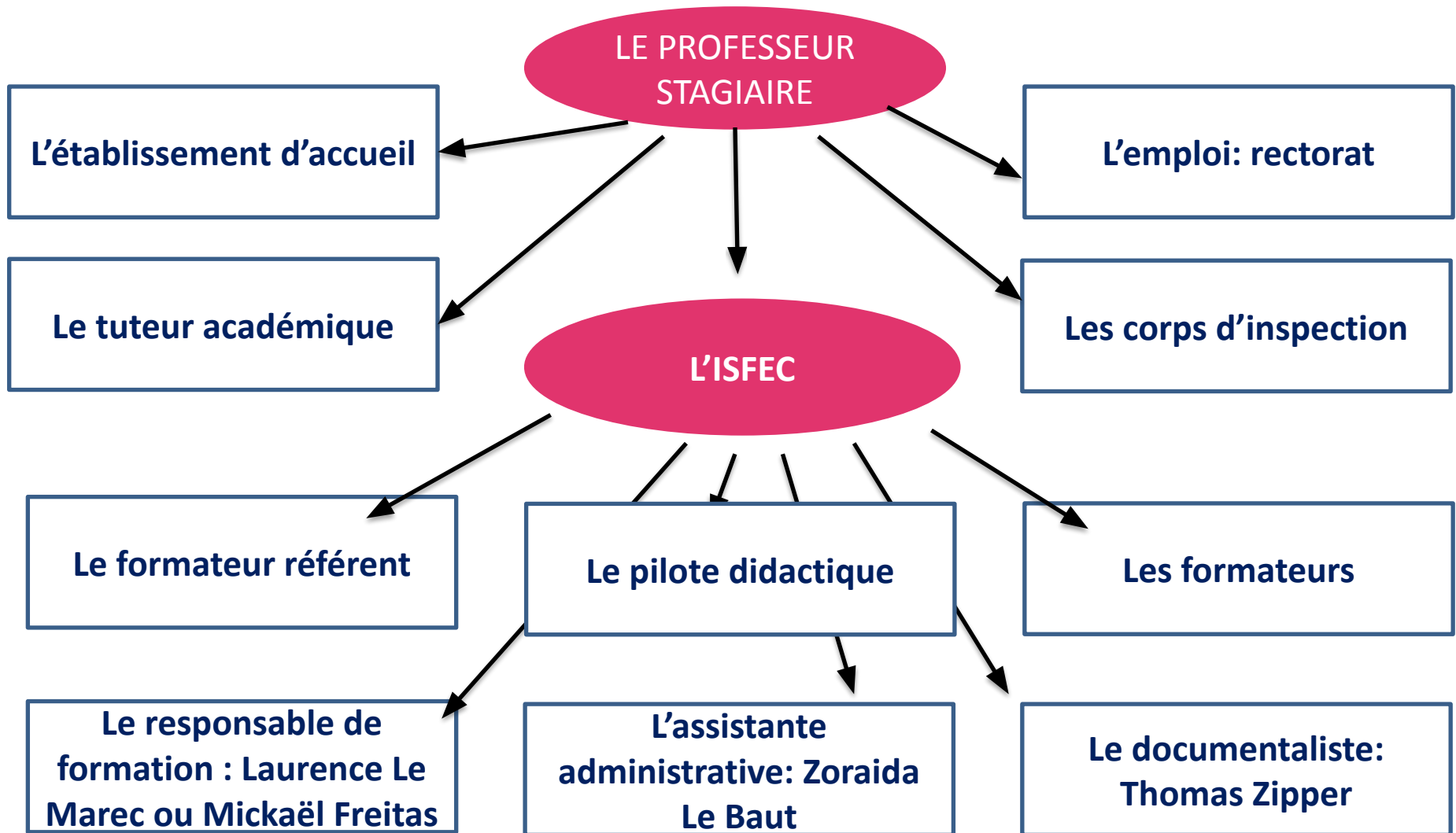
Didactique le jeudi

Journée commune de
formation.

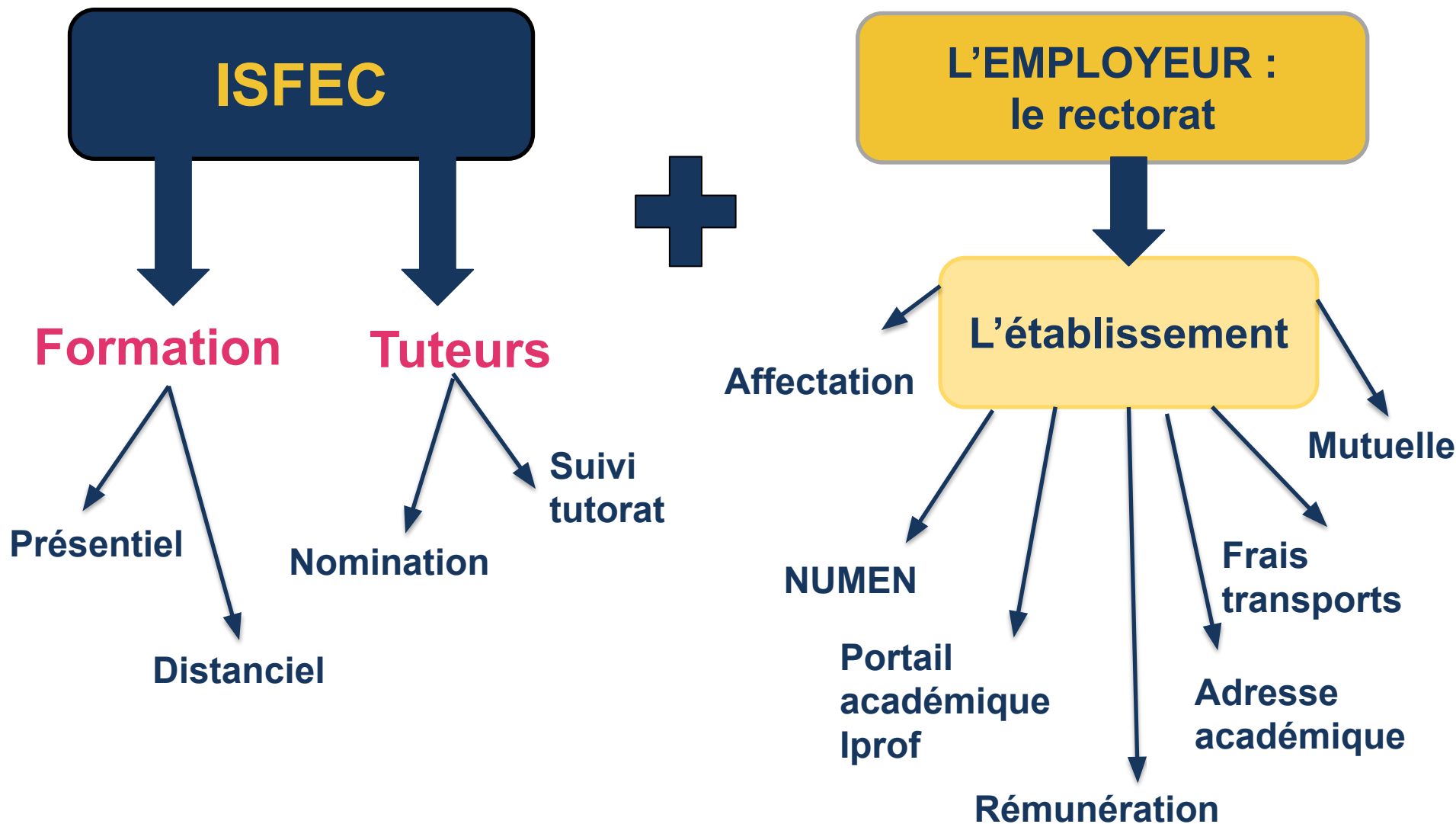
Un calendrier vous sera
communiqué demain mardi 25.



Les acteurs de l'année de formation ANNÉE 2 (M2 M2E, DU, TP)



POUR RÉSUMER...



Agent contractuel de l'état rémunéré à temps plein :

La formation est **obligatoire et intégrée** au contrat de travail.

La **punctualité et l'assiduité** attendues sont identiques à celles de votre établissement scolaire.

Les absences doivent être administrativement justifiées sous **48 heures** auprès de **madame LE BAUT** assistante administrative pour la promotion CAFEP.

 **Lors de vos communications avec Zoraida Le Baut merci de bien indiquer votre statut dans l'intitulé du mail (CAFEP mi-temps ou temps plein) ainsi que le motif (absence ou autre).**

A l'ISFEC Île-de-France, les horaires de formation d'une manière générale sont les suivants :

- ☐ **Matin : 9h30 – 12h30**
- ☐ **Après-midi : 13h30 – 16h30**

La communication par mail se fera exclusivement via **une adresse @isfec-idf.net** qui vous sera communiquée très prochainement.

Les 6 axes de compétences « métier »

1. Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels.
2. Compétences relationnelles, de communication et d'animations favorisant la transmission.
3. Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.
4. Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves.
5. Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des TICES
6. Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.

Institutionnelle Pédagogique Didactique

Niveau de maîtrise attendu

Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

VOUS ÊTES LA PRINCIPALE RESSOURCE!

EN BREF DÉVELOPPER VOTRE EXPERTISE.
EXPOSER VOTRE PROFESSIONNALISME ET
VOUS SENTIR ÉPANOUI.

- Mise en place d'une posture réflexive.
- Développement de votre genre professionnel.
- Développement de votre style professionnel.

CONCOURS

Un bagage scientifique et universitaire pour préparer et réussir le concours.

Une Formation pour vous préparer à un métier à partir de votre activité.

Infographie de synthèse :

Réussir son Mémoire et sa Soutenance : Les Conseils du Jury 2026

Ce contenu synthétise les retours d'expérience des jurys de la session 2026. Il souligne l'importance d'une recherche ancrée dans la pratique professionnelle, d'un dialogue constant entre théorie et terrain, et d'une communication orale qui dépasse le simple résumé écrit.

Le Fond — Construire une Recherche Solide

Le dialogue
Théorie-Terrain



Évitez de juxtaposer les parties ; faites dialoguer les concepts scientifiques et vos observations concrètes.



La Posture Réflexive
Le jury valorise votre capacité à questionner vos propres pratiques et à prendre du recul.



Rigueur Méthodologique et APA
Une bibliographie soignée aux normes APA et une méthodologie explicite sont des gages de crédibilité.

La Forme — Réussir l'Écrit et l'Oral



Anticipation dès le Master 1
Commencez vos lectures et votre recueil de données tôt pour éviter une rédaction précipitée.



Soutenance vs Résumé
L'oral ne doit pas résumer l'écrit, mais mettre en perspective vos résultats et limites.



Usage Critique de l'IA
Utilisez l'IA comme appui, mais restez maître de votre réflexion et vérifiez chaque source.

Synthèse des éléments essentiels pour un mémoire jugé réussi par le jury.



Objectif Visé :
Ancrage réel dans le terrain



Objectif Visé :
Solidité du cadre scientifique



Objectif Visé :
Assurance et argumentation lors de l'oral

LE SUIVI DE LA FORMATION

Fin octobre:

Etat des lieux du chef d'établissement et du tuteur académique.

Décembre:

Rédaction des bilans intermédiaires:

- Celui du chef d'établissement.
- Celui du tuteur académique (en établissement).
- Celui de l'ISFEC.

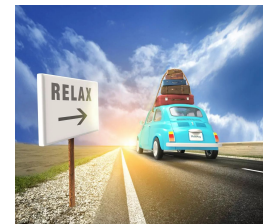
Juin:

Jury académique.

Validation, renouvellement ou licenciement.

Aucune information donnée par l'ISFEC.

Juillet 2027:



Novembre à Janvier:

Compte rendu de visite du formateur visiteur ISFEC.

Avril/Mai :

Rédaction des bilans conclusifs et avis.

- Celui du chef d'établissement.
- Celui du tuteur académique (en établissement).
- Celui de l'ISFEC.



**L'employeur:
Le corps d'inspection.**

VALIDATION
DES COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES

**L'établissement
scolaire:
Le chef d'
établissement**



**L'ISFEC:
L'équipe des
formateurs.**



Lundi 24 août 2026 de 9h à 16h30.



09:30

Accueil institutionnel.
Gérald ALBERICI, le Père
Laurent, Pierrick Chatellier
???, Laurence TRICOT KARL



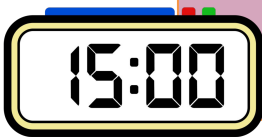
13:15

Rencontre avec la DEEP et
le rectorat.



10:00

Présentation de l'année.
Laurence Le Marec et Mickaël
Freitas.



15:00

Rencontre avec les IPR

LES MODULES DE RENTRÉE

Mardi 25 août

Pour les professeurs nommés à **mi-temps**, sécuriser et optimiser la prise de fonction de **9H30 à 16H30 à l'ISFEC**

Pour les professeurs nommés à **temps plein 9H30/12H30**
Présentation des attendus de formation

Mercredi 26 août

Pour tous les professeurs de langues vivantes étrangères, Histoire géographie, Lettres, Mathématiques, Sciences Physiques, SVT. Formation didactique à l'ISFEC de **9H30 à 16H30**.

Apportez de quoi être acteur de la formation: manuels, ordinateurs portables...

Pour les professeurs à temps plein des disciplines mutualisées une visioconférence l'après-midi.

(lien proposé par l'institut de mutualisation)
Vous êtes libérés de formation le matin.

LES MODULES DE RENTRÉE

Jeudi 27 août

**Pour les professeurs à mi-temps des disciplines mutualisées une visioconférence l'après-midi.
(lien proposé par l'institut de mutualisation)
Vous êtes libérés de formation le matin.**

**Vous avez dû recevoir
vendredi 21 août un mail
pour vous indiquer l'ISFEC
porteur de votre
didactique spécifique.**





Disciplines mutualisées Mi-temps	Disciplines mutualisées Temps plein
Arts plastiques	Arts plastiques
Documentation	Documentation
EMCC	EMCC
NSI	
Philosophie	Philosophie
SES	SES
CAPET	
Economie et gestion pour les différentes options bac+5 et le bac+3	Economie et gestion pour les différentes options bac+5
STMS	
SII	SII
CAPLP	
Biotechnologies santé environnement	Biotechnologies santé environnement
Eco gestion et commerce vente	Eco gestion et commerce vente
Langues vivantes lettres (anglais, espagnol)	Langues vivantes lettres (anglais, espagnol)
Lettres histoire et géographie	Lettres histoire et géographie
Mathématiques physique chimie	Mathématiques physique chimie
	Génie mécanique
	STMS



- **En aval des journées de formation** par l'intermédiaire de votre établissement scolaire.
- Il s'agit d'une indemnisation **FORFAITAIRE** et non d'un remboursement.
- La **feuille d'émargement** signée générera l'indemnisation des frais.



AU PLUS TARD LE 28 AOÛT!

Votre inscription sur le site <https://portail.jedeviensenseignant.fr/> doit être finalisée. **Informations disponibles sur le site de l'ISFEC Île de France**

Vous devez avoir complété le google form de fiche de renseignements et avoir déposé **votre pièce d'identité, votre diplôme** et votre **photographie d'identité** si ce n'est déjà fait.

Les contacts :

Les responsables de formation

- **Madame LE MAREC Laurence** : l.lemarec@isfec-idf.net
- **Monsieur FREITAS Mickaël** : m.freitas@isfec-idf.net

La responsable administrative de la promotion

- **Madame LE BAUT Zoraïda** : z.lebaut@isfec-idf.net

Lors de vos communications avec Zoraïda Le Baut **merci de bien indiquer votre statut dans l'intitulé du mail** (CAFEP mi-temps ou temps plein) ainsi que le motif (absence ou autre).



ARRIVÉE DE TOUS LES ENSEIGNANTS À 13H15



Amphithéâtre Notre-Dame-de-Sion de 13h30 à 15h.
Entrée par l'avenue Vavin au fond de l'impasse.



Gymnase Sainte Geneviève de 13h30 à 15h.
Entrée par la cour de l'ISFEC.



Salle Jardin de 13h30 à 15h.
Entrée par la cour de l'ISFEC.

15h

**Rencontre éventuelle avec les corps
d'inspection: voir affichage à l'ISFEC (39 rue
Notre Dame des champs)**



Si vous avez des questions.

**Rendez-vous à l'ISFEC
EN SALLE A10 de 11h30
à 12h30**

Merci de votre attention.

